

Compte de résultats 2022

Assemblée générale ordinaire du mardi 4 juillet 2023

CHARGES			PRODUITS		
<i>Actions de l'Association</i>	Exercice 2021	Exercice 2022	<i>Dons, legs et adhésions</i>	Exercice 2021	Exercice 2022
Frais de justice			Cotisations adhérents	554,00 €	474,00 €
Affaires Mériel (honoraires avocat)	3 063,40 €	3 180,00 €	Dons et legs	3 010,00 €	440,00 €
Affaires BIP DUP & Recours (honoraires avocat)	1 167,00 €	-	Quotes-parts Adhérents directs	1 119,36 €	1 367,62 €
Campagne "Triangle de Gonesse"	11 260,00 €	9 244,00 €	Dons « Triangle de Gonesse »	12 735,00 €	7 499,00 €
Total des actions en justice	15 490,40 €	12 424,00 €	Total dons, legs et adhésions	17 418,36 €	9 780,62 €
Autres actions et participations			<i>Contribution d'associations part. à actions coll.</i>	Exercice 2021	Exercice 2022
Cotisation CPTG (2020 & 2021)	40,00 €	-			
			Total participation autres associations	0,00 €	0,00 €
<i>Achats de matériels et documents</i>	Exercice 2021	Exercice 2022			
	-	-	<i>Autres produits (vente docs et T-shirts (en liquide))</i>		
<i>Fonctionnement</i>	Exercice 2021	Exercice 2022			
Photocopies / Reprographie	-	-	Total des autres produits	0,00 €	0,00 €
Papeterie et fournitures	-	-	Total des produits (hors produits financiers)	17 418,36 €	9 780,62 €
Cartouche imprimante	-	-	Produits financiers		
Frais postaux	-	-	Le compte "livret bleu" a été clôturé en 2021	-	-
<i>Autres charges</i>	Exercice 2021	Exercice 2022		Exercice 2021	Exercice 2022
Frais de gestion du compte courant	59,16 €	59,36 €	Total des produits	17 418,36 €	9 780,62 €
Quote-parts Adhérents locaux	-	-			
Location de salle	-	-	Perte d'exploitation		-2 928,54 €
Assurance (MAIF)	113,65 €	225,80 €			
Total des charges	15 703,21 €	12 709,16 €			

Situation au	31/12/2021	31/12/2022	Différence
Compte courant Crédit Mutuel	5 605,19 €	2 676,65 €	-2 928,54 €
Compte de caisse (liquide)	62,30 €	62,30 €	0,00 €
Total de la disponibilité	5 667,49 €	2 738,95 €	-2 928,54 €

	en 2021	en 2022
Dépôt liquide sur cpte courant	-	-
Virement vers compte courant	-	-

Compte de résultats 2022

Principales remarques :

En ce qui concerne les charges :

Comme pour les exercices précédents, en 2022, nos principales charges ont été associées aux actions en justice et en premier lieu aux procès en cours concernant le défrichage partiel du bois des Garennes à Mériel et à notre participation aux actions du Collectif Pour le Triangle de Gonesse. Les frais de fonctionnement, comme les années précédentes n'apparaissent pas sur ce bilan car grâce à la dématérialisation, les impressions et les frais postaux sont si modiques qu'ils sont assumés par le président. La cotisation des ATVO au CPTG n'apparaît pas en 2022 car les cotisations 2022 et 2023 ont été effectuées début 2023. Le montant de notre assurance semble avoir quasiment doublé en 2022, mais en réalité il s'agit simplement de la cotisation 2023 qui a été débitée par anticipation en 2022.

En ce qui concerne les produits :

On observe une diminution significative des adhésions et cotisations effectuées par chèque. Ceci a pour explication d'une part un net ralentissement des dons fléchés « Triangle de Gonesse » et d'autre part une proportion plus grande des dons et adhésions se faisant via la structure nationale (d'où l'augmentation des quotes-parts reversées par les AT-France).

Bilan :

Alors qu'en 2021 nous avons un excédent d'exploitation d'environ 1700 €, nous constatons une perte d'environ 3000 € en 2022, somme qui excède le total de notre disponibilité (environ 2700 €). La situation financière de notre association est donc assez fragile d'autant plus que nous aurons encore à l'avenir à faire face à d'autres frais de justice.

La trésorière : Joan FENET

